HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

C'est la fin de la grève

L'année universitaire pour les étudiants en sciences médicales sera sauvée de justesse. Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a finalement été sensibilisé par la grève, qui a trop duré, des hospitalo-universitaires.

Rosa Mansouri - Alger (Le Soir) - Il a répondu, jeudi, favorablement au décret élaboré par les ministères de la Santé et de l'Enseignement supérieur, portant revalorisation de la rétribution accordée aux hospitalo-universitaires pour leurs activités hospitalières.

Après trois mois de blocage des examens des sciences médicales et des grèves cycliques des soins, les hospitalo-universitaires ont été reçus, jeudi après-midi, par le ministre de la Santé, M. Saïd Barkat, qui les a informés, de la décision du Premier ministre. «Nous sommes très satisfaits de l'aboutissement de notre revendication», a déclaré hier le porte-parole des hospitalo-universitaires, le professeur Djedjelli, qui a annoncé la tenue d'une assemblée générale extraordinaire demain pour décider de la levée de la grève. Interrogé sur le montant de la rétribution, notre interlocuteur signalera qu'elle a été revue à la baisse, par rapport à ce qui a été initialement prévu dans l'accord signé par les deux ministères.

Cependant, le ministre de la Santé a garanti que le taux de cette rétribution augmentera à chaque fois que le salaire de base augmentera.

Les responsables du secteur de la santé seront présents demain à l'assemblée des hospitalo-universitaires pour rassurer ces derniers sur l'application de la décision du Premier ministre, qui intervient, rappelons-le, au moment où le mouvement de protestation s'est radicalisé. Car si la revendication n'avait pas été prise en charge, l'année universitaire des étudiants en médecine, chirurgie dentaire et pharmacie aurait été compromise.

Pour rappel, l'éventualité d'une année blanche était sérieusement envisagée par les grévistes mais rejetée en bloc par les pouvoirs publics. Ces derniers ont attendu la dernière minute pour réagir, surtout depuis que les étudiants ont décidé également de faire pression, en organisant des sit-in dans les différentes facultés de médecine, à travers le territoire national. De plus, du point de vue technique, l'Université algérienne n'a pas les moyens d'assumer une année blanche.

Il est à signaler qu'après le dénouement de la situation, l'année universitaire sera prolongée. L'administration, les enseignants et les étudiants travailleront ensemble pour élaborer le programme des examens, de sorte à ne pas léser ces derniers, seuls perdants, jusque-là, du conflit qui a opposé les hospitalo-universitaires à leur tutelle.

R. M.

Photo : Samir Sid

PROCÈS DES SIX FEMMES ACCUSÉES DE TENTATIVES DE KIDNAPPING D'ENFANTS À AHNIF

Trois ans avec sursis... et des interrogations

Finalement, le procès des six femmes accusées d'avoir tenté de kidnapper un bébé et un enfant à Ahnif a eu lieu hier samedi à la cour de Bouira. Les deux principales accusées ainsi que leurs quatre autres acolytes ont été condamnées à trois ans de prison avec sursis.

Un verdict qui a laissé perplexe plus d'un quand on sait que le procureur général a requis 7 ans de prison ferme contre les deux principales accusées, I. H., âgée de 27 ans, et B. B. H., âgée de 57 ans, et 5 ans de prison ferme pour les quatre autres, et que la mère avait témoigné devant le jury en désignant I. S. comme étant celle qui avait tenté de kidnapper son bébé de 14 mois devant la porte principale de la maison.

Cependant, le détail que la mère du bébé a rapporté devant le jury n'est pas le même que celui qu'elle avait donné lors de sa déposition. A l'époque des faits qui remontent au 2 novembre dernier, la maman a raconté que la mendiante avait tenté de voler son bébé à l'intérieur de la maison. Un détail que les avocats de la défense ont saisi au vol, ajoutant que la mendiante I. S. étant enceinte de 8 mois, il lui était impossible de prendre le bébé et de s'enfuir avec.

Même le témoignage de l'enfant qui a identifié l'accusée B. B. H. comme étant celle qui a tenté de le saisir et de lui faire avaler un somnifère avant qu'il ne se débatte et s'enfuisse, a été battu en brèches par les deux avocats, en rappelant l'âge avancé, 57 ans, de l'accusée qui ne pouvait pas s'en prendre à un enfant de 12 ans.

Les deux accusées ont reconnu être venues à Ahnif pour mendier, mais sans intention de voler des bijoux ou des enfants. A un certain moment, se sentant attaquées par des enfants qui leur jetaient des pierres parce que étrangères à la ville, elles se sont réfugiées dans la cour de la Garde communale jusqu'à l'arrivée de la gendarmerie.

A les entendre, ces six femmes, qui ont été emprisonnées depuis le mois de novembre dernier, sont victimes de la société qui avait fomenté un scénario contre elles avec la complicité de la Gendarmerie nationale qui aurait dressé contre elles un procès-verbal «sur mesure» et un procureur de la République qui les a jetées injustement en prison. Si c'est le cas, ces six femmes qui sont originaires de l'ouest du pays, et non de Biskra comme nous l'avions écrit précédemment devront demander réparation à l'Etat qui les a privées de liberté injustement pendant plus de 6 mois.

Signalons, enfin, que pendant toute la durée du procès, des dizaines de mendiantes, venues d'on ne sait où, se sont rassemblées devant la cour du tribunal de Bouira après le verdict. Elles ont poussé des youyous avant de se diriger vers le pénitencier de Bouira, sur la route de Haïzer, pour accueillir… les héroïnes. Des héroïnes à qui le juge n'a rien trouvé d'autre à dire en prononçant le verdict que : «Ne refaites pas ça !?»

Y. Y.

GRÈVE DU CNES À PARTIR DU 30 MAI

Le pourrissement gagne l'université

Une grève prend fin et une autre s'annonce. Après les hospitalo-universitaires, c'est l'ensemble des enseignants de l'enseignement supérieur qui brandit la menace de la grève, à la veille des examens de fin d'année et le début des soutenances de licence, magistère et doctorat.

Réuni en session ordinaire les 13 et 14 mai, le conseil national du Cnes est ressorti avec la décision d'entamer une grève de quinze jours à partir du 30 mai prochain. Une décision mûrement réfléchie, si l'on reprend les propos du coordinateur du Cnes, M. Rahmani, qui a qualifié le dialogue, une option jusque-là favorisée par ce syndicat, avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de «sans issue».

Le syndicat a décidé de bloquer les examens de fin d'année et les autres activités pédagogiques et des comités scientifiques. Le Cnes s'est abstenu, en effet, durant ces trois dernières années, de recourir à la protestation, jugeant qu'en favorisant la concertation et le dialogue, l'Université algérienne se portera bien mieux.

«Le bilan est catastrophique. Nous nous sommes rendus compte aujourd'hui que rien n'a été fait et que tout le temps passé à vouloir travailler en commissions avec le ministère a été perdu pour n'aboutir à aucun résultat concluant», dira M. Rahmani.

«La situation actuelle de l'Université sur tous les plans, financier, pédagogique, administratif et autres, fait peur. Nous avons fait de nombreuses propositions à la tutelle, mais aucune n'a été prise en considération», dit-il.

Ainsi, mis à part l'élaboration du régime indemnitaire des enseignants chercheurs, sachant que leur statut particulier a été adopté depuis une année et demie, le Cnes demande à sa tutelle de s'investir réellement dans la prise en charge des revendications socioprofessionnelles de cette catégorie de fonctionnaires. Lors de son avant-dernier conseil national, du 7 février dernier, le Cnes avait lancé un ultimatum aux autorités pour se pencher sur les préoccupations exprimées par le syndicat, en vain.

«Il est urgent de restructurer l'Université, de se débarrasser des recteurs qui ont passé plus d'une décennie dans ces postes-clés, sans rien faire», s'insurge M. Rahmani.

La violence dans le milieu universitaire constitue également une inquiétude majeure pour les enseignants. Ils estiment qu'elle reflète exactement l'esprit dans lequel se trouve l'université, voire la répression exercée sur les enseignants et les étudiants. Pour résumer, le Cnes se soulève contre l'arbitraire et l'autoritarisme répandus au sein de l'Université algérienne.

Il demande une démocratisation de celle-ci afin qu'elle joue son véritable rôle dans la société, celui de former une élite, consciente des enjeux économiques et sociaux.

R. M.

EHS DRID-HOCINE

Les paramédicaux reprennent la protestation

Le bureau du Syndicat algérien des paramédicaux de l'établissement hospitalier spécialisé Drid-Hocine a décidé de reprendre la protestation à compter du 23 mai prochain.

Ce syndicat a ainsi opté pour un sit-in d'une heure par jour devant la direction de l'hôpital, et ce durant huit jours. Cette mesure sera, par ailleurs, suivie, selon le communiqué du syndicat, par une grève illimitée.

Le syndicat reproche ainsi aux pouvoirs publics, notamment la tutelle, leur mutisme «face à une situation conflictuelle vécue par le personnel paramédical». Ces derniers avaient revendiqué la mise à l'écart de deux praticiens chefs de service et du chef d'unité avec éventuellement sa mutation dans une autre unité.

Cette décision a été prise, expliquent nos interlocuteurs, suite à l'assemblée générale tenue le 15 avril dernier et par le conseil médical lors de la réunion ordinaire du 5 avril.

Les paramédicaux de l'hôpital spécialisé Drid-Hocine précisent, par ailleurs, que cette situation s'aggrave de jour en jour avec la multiplication des brimades et des intimidations que subit le personnel.

Synthèse F. Z. B.